

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière courante	7,20 % Maximum du quittancement
Gestion des travaux	10 % Maximum du montant de la facture
Gestion des sinistres	Vacation horaire 75 €/heure
Mission de représentation Assemblée Générale	Forfait : 240 €
Autres missions	sur devis

Honoraires de location résidentiel (extension du mandat de gestion)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	90 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 €/m ² Maximum de surface habitable	8 €/m ² Maximum de surface habitable
État des lieux location vide	3 /m ² Maximum surface habitable	3 /m ² Maximum surface habitable
État des lieux location meublée	3 /m ² Maximum surface habitable	3 /m ² Maximum surface habitable
Bail code civil	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite et rédaction du bail	8 €/m ² Maximum de surface habitable avec un forfait minimum de 450 € TTC	8 €/m ² Maximum de surface habitable avec un forfait minimum de 450 € TTC
État des lieux location	3 €/m ² Maximum de surface habitable	3 € /m ² Maximum de surface habitable

Honoraires de location (extension du mandat de gestion) baux professionnels et/ou commerciaux

Baux dérogatoires aux statuts des baux commerciaux

Honoraires de négociation à la charge du preneur	12% TTC Maximum loyer TTC/NET avec un minimum de 1200 € TTC
État des lieux	Par huissier de justice à la charge du bailleur

Concession de baux commerciaux • baux professionnels • baux mixtes

Honoraires de négociation à la charge du preneur	Option la plus élevée :	12% TTC Maximum loyer TTC de la première période triennale avec un minimum de 4800 € TTC 12 % TTC Maximum droit d'entrée avec un minimum de 4800 € TTC
état des lieux	Par huissier de justice charge partagés bailleur/preneur	

Baux code civil hors habitation • garage/parking/box

Honoraires de négociation à la charge du preneur	240 € TTC
--	-----------

« Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus. »

Les mandats de transaction sont obligatoires. La délivrance d'une note est obligatoire.
L'affichage du DPE est obligatoire sur toutes les publicités, donc à la prise du mandat.

Grille tarifaire en vigueur au 23/10/2025

Taux TVA en vigueur 20%

L'Immobilier Réthais Gestion Location EURL au capital social de 10 000 € RCS La Rochelle 497760330 • siège social 2 cours des jarrières 17740 Sainte-Marie-de-Ré • CPI 17022018000032289
gestion valable jusqu'au 20/10/2028 délivrée par la CCI de La Rochelle • Garantie financière G 250000 € par CEGC 16 Rue HOCHE TOUR KUPKA B 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX; RCP AXA FRANCE IARD 313 terrasse de l'arche 92727 NANTERRE CEDEX